



## Colloque

# Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

FIGEAC, 4 et 5 juin 2015

Atelier I : Engagement et inclusion sociale

## DES DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION ASSOCIATIVES DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

**Abderrazek NABLI**

Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture, Université de Tunis)

Contact : [abderazzeknabli@gmail.com](mailto:abderazzeknabli@gmail.com)

## **INTRODUCTION : CONTEXTE TUNISIEN**

Depuis la fin des années 1970, en Tunisie, au travers de multiples opérations de prévention, de dispositifs d'insertion et d'actions locales, le sport a beau trouver une nouvelle utilité sociale dans sa participation à la « paix sociale » dans certains quartiers périphériques de la capitale (La boxe à Mellassine, Jebel Lahmar, Cité El-Khadhra) et des grandes villes (Tournoi de football dans les quartiers de Gabadji à Sousse, Errbath à Sfax, Elblad à Gabes) et à la lutte contre une forme de « crise » du lien social, ces activités physiques et sportives sont pratiquées loin du milieu scolaire et universitaire mais aussi à mille lieues des structures institutionnelles et associatives.

En effet, il se trouve que les jeunes en difficulté d'intégration sociale éprouvent du mal à investir les structures de la société civile. C'est à cette question que tente de répondre notre communication, en confrontant les concepts définitoires et l'analyse des valeurs et des principes générées par l'« association » et de cette catégorie de jeunes en nombre de plus en plus croissant notamment dans les quartiers déshérités, afin d'entrevoir une explication à ce faible taux d'engagement et de participation enregistré ces dernières années, en Tunisie.

## **L'EXEMPLE DU MOUVEMENT SCOUT**

Le scoutisme tunisien, par exemple, comme partout ailleurs, tout en étant « un mouvement de jeunesse reposant sur l'apprentissage de valeurs fortes telles que la solidarité, l'entraide et le respect, dont le but est d'aider le jeune individu à former son caractère et à construire sa personnalité » se voit de plus en plus déserté par les jeunes en difficulté d'insertion. Peut-être faut-il penser à apporter les rectifications nécessaires et suffisantes quant à la philosophie, les valeurs et les lois qui ont toujours régi traditionnellement le fonctionnement du travail associatif, de manière à ce que l'Association devienne un véritable vecteur de cohésion sociale.

### **Un peu d'histoire : de la lutte contre la colonisation ...**

A l'occasion d'une recherche sur la genèse de la pratique de l'animation socioculturelle ou de la médiation comme travail social, nous avons été amené à évoquer le mouvement Scout qui commençait à voir le jour dans la période d'entre-les-deux-guerres, se faire une place et

acquérir son indépendance vis-à-vis des scouts appuyés par le colon français, animé par la volonté de s'inscrire dans la lutte contre le colonialisme et la reconquête de sa dignité et d'imposer son identité tunisienne dans le cadre du mouvement de libération nationale. Cependant son engagement dans le mouvement de secourisme et de service public était incontestable lors des attaques allemandes de la Seconde Guerre Mondiale contre la Tunisie.

### **... à la lutte pour le développement**

Par la suite et à l'issue de l'indépendance (20 mars 1956) le mouvement Scout tunisien a réussi à survivre aux tentatives de liquidation venant de la colonisation et connaître un souffle nouveau auprès des jeunes et une diffusion à l'échelle arabe jusqu'à une reconnaissance internationale (1957).

### **UN ESPRIT DE VOLONTARIAT, DE BÉNÉVOLAT ET D'ENGAGEMENT**

À côté des efforts institutionnels en faveur de la construction de l'Etat indépendant le scout tunisien n'a pas manqué de contribuer à la formation de cadre compétent et responsables dans différents secteurs d'activité socio-économique, administratif et de jeunesse, dont la supervision des programmes nationaux de chantiers de jeunesse, villages de protection de l'enfance. Il est à remarquer qu'après cette phase caractérisée par un esprit de volontariat, de bénévolat et d'engagement dans le travail social et humanitaire, le mouvement scout, épris de son indépendance, a eu du mal à résister à la tendance à la main mise du parti au pouvoir (le Parti Socialiste Destourien) sur les organisations de jeunesse qu'il voulait regrouper en une seule et unique organisation selon le modèle des pays socialistes.

### **MISSION ÉDUCATIVE ET FORMATRICE DU SCOUT**

Ceci dit, ce qui nous intéresse, ici, c'est la dimension éducative de la mission initiale du scoutisme, résumée dans « la promesse et la loi scout », qui est celle de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société. A interroger les moyens requis pour y parvenir, le scoutisme « propose aux jeunes d'entrer, tout au long de leurs années de formation, dans un processus d'éducation non-formelle », « utilise une

méthode originale selon laquelle chacun est le principal artisan de son propre développement pour devenir une personne autonome, solidaire, responsable et engagée » et « les aide à développer un système de valeurs basé sur les principes spirituels, sociaux et personnels exprimés dans la promesse et dans la loi ». N'est-ce pas, selon nous, ce qui répond le mieux aux besoins de formation des jeunes en général et des jeunes en difficulté d'intégration sociale, en particulier.

### **LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'INTÉGRATION SOCIALE ?**

En vertu de l'article 20 du Code de la protection de l'enfant, les personnes en difficulté, que l'on trouve notamment dans les banlieues populaires et les quartiers dits sensibles sont considérées comme enfant à « situations difficiles » menaçant sa santé ou son intégrité physique ou morale.

Ces difficultés peuvent être classées, selon les organismes nationaux et internationaux, de la manière suivante :

- a) difficultés socio-économiques : enfants appartenant à des familles de faibles revenus ou vivant des difficultés d'ordre économique
- b) difficultés sociales inhérentes à l'absence temporaire ou définitive des parents.
- c) difficultés d'ordre pédagogiques : les enfants non inscrits ou ayant rompu volontairement les études, situations de rupture scolaire. d'analphabétisme,
- d) difficultés physiques et psychologiques : souffrance de risques liés à leur santé, des déviances comportementales ainsi que de l'échec scolaire; des difficultés de communication et des situations de tension qui en résultent.

### **L'ASSOCIATION : ACCEPTION 1**

On relève souvent des confusions dans l'esprit de certains jeunes, dans leur geste de participation aux activités des associations, lesquelles, en vertu des lois, nationales et universelles se définissent comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices (...) » ; or ces valeurs ne correspondent pas toujours, ni de près ni de loin, aux attentes ni aux aspirations de cette catégorie de population, lesquelles

attentes sont plutôt d'ordre socio-économique. Suite à ces déceptions, on assiste souvent, à une désertion des lieux et à une dissolution de ces structures associatives.

Il convient ici de noter que cette définition de l'association correspond, à quelque chose près, à celle arrêtée dans la loi des associations tunisiennes, laquelle est fortement inspirée de la loi 1901, en vigueur en France.

## **L'ASSOCIATION : ACCEPTION 2**

Mais si on entend par association « groupement de personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé » dans le sens d'une association politique, qui est celui de « la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme » (DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, 1791), ou plus précisément de parti, défini par Le Robert comme « association de personnes unies pour défendre des intérêts, des buts communs », il y a lieu de se poser toutes les questions sur le degré d'engagement des jeunes tunisiens dans la vie publique.

## **DÉSERTION ET DÉSINTÉRESSEMENT**

Dans ce sens et à en croire les spécialistes de la sociologie politique on a relevé que « seuls 5% des jeunes militent au sein des partis politiques » et que « 79% ignorent le concept de la démocratie participative ». Les jeunes, en général, s'intéressent peu à la politique. Leur désintéressement et leur désertion de la vie politique sont là pour le rappeler. La société, les repères idéologiques et les grandes problématiques ont changé. Par conséquent, le rapport avec la politique n'est plus le même. Ils s'engagent moins que leurs aînés dans les partis politiques. Ils se sentent plutôt concernés par les problématiques économiques et sociales et ont un taux d'engagement appréciable dans les associations civiles. Ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes en difficulté d'intégration.

### **Les raisons d'une telle désertion ?**

Nous avons dit plus haut que les jeunes tournent le dos à la vie politique et se reconnaissent plutôt dans une démotivation totale. Les facteurs socio-économiques semblent se placer en tête. Le taux de chômage si élevé est malheureusement perçu comme un constat d'exclusion des jeunes de la citoyenneté. Or si cette perception ne date pas d'aujourd'hui, il est à

remarquer qu'après la participation et la représentation des jeunes au sein de la vie politique et des institutions de la transition démocratique restent faibles.

### **Vers la société civile, non sans problème**

Ces jeunes dépolitisés se trouvent, à la limite, impliqués dans des processus informels et interpellés par des mouvements d'activisme et d'engagement civique, passant ainsi à côté de toute représentation formelle dans les institutions politiques nationales. Certains, sinon un nombre de plus en plus important de jeunes en difficulté ne se voient pas vivre dans le pays, ils rêvent de partir, réfutant toute idée de s'impliquer. Seulement cette orientation des jeunes vers les organisations de la société civile ne s'effectue pas sans problèmes. Les relations entre jeunes et cadre moins jeunes sont souvent tendus.

### **EN GUISE DE CONCLUSION**

Pour briser le cycle du scepticisme et de la méfiance les associations gagneraient à développer une stratégie fondée sur la confiance et l'écoute, en procédant à la mise en place d'outils qui permettent tant de former les jeunes que de leur fournir les techniques et les moyens qui facilitent leur participation à la vie publique. Faudrait-il concevoir des programmes qui reflètent les priorités des jeunes et leur permettent un regain de confiance, d'adhésion et d'appropriation ?

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- (1) Gasparini W., 1999, « L'insertion socio-professionnelle par le sport : le cas des emplois-jeunes de la communauté urbaine de Strasbourg » : Communication au 4è forum Sports et collectivités territoriales, CNFPT, Mâcon.
- (2) Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT)
- (3) Koebel M. (Dir.), L'intégration par le sport : état des recherches, Paris, L'Harmattan, Coll. Logique sociale, pp.243-260
- (4) NABLI A. De l'animation socioculturelle à la médiation socio-éducative : la prévention par les activités physiques et sportives, Mastère en sciences culturelles, de l'Université de Tunis, ISAJC. 2014
- (5) Rey A. Le Petit Robert 2014, Dictionnaire analogique de langue.

(6) « Les jeunes Tunisiens déconnectés de la politique » Le Temps, le 23 août 2014